

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 16 SEPTEMBRE 2025 (validé en réunion de conseil du 14 octobre 2025)

Étaient présents : Mme DOUDARD, Maire - Mr LORY et Mr CHAMPAGNE, Adjoints au Maire - Mme BUCHARD - Mme DUVAL - Mr LOURDAIS - Mr CHARLOT - Mme LEVANNIER et Mr LEDAUPHIN

Étaient excusés : Mr DESTOUCHES et Mr LERAY

Était absente : Mme COGRENNE

FIXATION DU MONTANT DES INDEMNITES DE FONCTION AUX ADJOINTS

Tranche des 500 à 999 habitants :

Indemnité brute = 439,83 € (10,70 % de l'indice 1027)

Soit pour deux adjoints une enveloppe budgétaire égale à 879,66 €.

Madame le Maire propose de répartir cette enveloppe mensuelle de la façon suivante :

- 1^{er} adjoint : 60 % soit 527,80 € qui représente 12,84 % de l'indice 1027 (4 110,52 € x 12,84 %)
- 2^{ème} adjoint : 40 % soit 351,86 € qui représente 8,56 % de l'indice 1027 (4 110,52 € x 8,56 %)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la proposition ci-dessus.

Ces indemnités de fonction seront versées mensuellement, à compter du 16 septembre 2025.

Par arrêté en date du 05 septembre 2025, Madame le Maire a attribué les délégations de fonction de chaque adjoint de la façon suivante :

- ⇒ 1^{er} Adjoint : Délégué à la voirie, aux réseaux, aux affaires scolaires et à l'environnement
- ⇒ 2^{ème} Adjoint : Délégué aux bâtiments communaux, à l'enfance, à la jeunesse et à la vie associative

PRESENTATION DU PROJET D'UN ADMINISTRÉ

Pour information, Madame le Maire fait savoir que par mail en date du 07 juillet dernier, la Préfecture de la Mayenne a transmis à la mairie le courrier que Valentin B. avait adressé à la Présidence de la République sur un projet à caractère mémoriel qu'il conduit actuellement.

Ce projet consiste à collecter le témoignage des habitants de MONTAUDIN et autres communes ayant vécu la seconde guerre mondiale, en vue de constituer un recueil historique.

Dans ce cadre, il sollicite un accompagnement institutionnel susceptible de soutenir son initiative.

INFORMATIONS DIVERSES

Demande du RPI Ecole privée :

Par courrier en date du 10 septembre, le RPI sollicite comme l'an dernier, la gratuité des repas servis aux accompagnateurs le midi au restaurant scolaire, les jours d'école. Le Conseil Municipal maintient la gratuité.

Villages d'avenir :

Une prochaine réunion est programmée le jeudi 30 octobre.

Les comptes-rendus des 2 réunions précédentes (07 mai et 02 juillet 2025) seront transmis aux élus.

Visites du hangar communal, du jardin du souvenir au cimetière et du mur arrière de la salle des fêtes :

Les visites sont programmées pour mardi prochain 23 septembre. Rendez-vous à 19 h 15 au cimetière.

Stationnement « Rue de Bretagne » :

Madame le Maire fait savoir que depuis plusieurs mois, à l'initiative des habitants de la rue, le stationnement se fait toujours du côté pair des habitations. Après discussion, le Conseil municipal accepte que le stationnement des véhicules se poursuive de cette manière moyennant l'accord de tous les riverains.

Dates des élections municipales 2026 : elles se tiendront les 15 et 22 mars.

Compte-rendu exact, vu par Mr François-Xavier CHARLOT, le secrétaire de séance.